L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 91, rue Carondelet.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 22 JUIN 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Sourds à la décision d'une Convention Nationale

VOIRIE.

Nous avons remarqué souvent, et bien d'autres gens nous, que les règles pratiques sur les banquettes pour l'écoulement des eaux des maisons, n'étaient pas observées ainsi qu'elles devraient l'être. Cette négligence peut avoir de graves inconvénients, surtout la nuit, vu l'échange imparfait des eaux.

En effet il nous arrive que plusieurs personnes ne comptant pas sur cette solution de continuité dans le plan-pied des banquettes, avaient fait des chûtes fâcheuses. Nous signalons au public cet inconvénient, et nous appelons en même temps l'attention des autorités sur une négligence qui peut avoir de si fâcheux résultats.

On se plaint également de ce que les fossés entre la banquette et la rue, qui servent à l'écoulement général des eaux ne sont pas tous couverts comme ils devraient l'être à tous les coins de rue, ce qui occasionne aussi des accidens nombreux.

POUVOIR OCCULTE.

Il y a des personnes qui ne sauraient croire à la possibilité d'un camarilla, en pouvoir occulte en dehors d'une monarchie. Cependant l'expérience prouve le contraire et l'existence d'une camarilla parmi nous est maintenant un fait hors de doute. Il existe aux Etats-Unis, cette République modèle, un pouvoir occulte qui maîtrise tous les pouvoirs légaux pour en faire des instrumens de tyrannie.

Ce pouvoir paraît être organisé hiérarchiquement sous centre d'action est à Washington où il domine, sans contrôle, toutes les branches du pouvoir exécutif, mais ce qui fait sa force, c'est qu'il enlace tout le pays au moyen d'un réseau invisible d'associations mystiques. Chaque ville de l'Union possède un petit semblant d'Etat qui dicte ses lois suprêmes aux fonctionnaires et provoque leurs destitutions en cas de désobéissance.

Déjà nous avons rapporté quelques faits à l'appui de cette opinion. En voici un nouveau que nous tirons du *Baltimore Chronicle*:

Le maître de poste de Baltimore était un homme en place et gâtée qui, pendant une longue suite d'années, avait remplis les devoirs de sa place de manière à s'attirer l'estime générale. Mais il n'a pu trouver grâce devant le club jacobin parce qu'il était pas un exalté, servilement dévoué à son parti. Son dévouement, de fait, n'était qu'une imposition de sa conscience, la manifestation d'une véritable patriotisme et d'ailleurs son dévotion aveugle à quelques ambitions immorales et anti-patriotiques. Aussi n'a-t-il été destitué, à ce qu'on a mis un individu sans capacité aucune, dont le seul mérite consiste à faire le *beau dogue* dans les élections et à fouler aux pieds toutes les lois pour le plus grand avantage de son parti.

La camarilla a eu lui ce lourd et ignorant personnage uniquement parce qu'il faisait partie de ces dix-neuf personnes qui, dernièrement à Baltimore, ont conspiré contre la constitution, contre les lois, contre la paix de leur Etat qu'ils ont cherché à entraîner, dans les horreurs de la guerre civile.

Car il est qu'on sache qu'il y a dans le parti utopiste démocratique une faction désorganisatrice et anti-sociale qui ne vise à rien moins qu'à un nivellement des propriétés. Cette faction, qu'on pourrait appeler les *Poistes* du parti n'est pour ainsi dire multipliée par son ardeur activité et a imposé ses services à de dures conditions. De là sa puissance: c'est comme un complice qui chaque jour menace de livrer ses complices.

Aussi peut-on dire que le gouvernement est réellement dans les mains de cette faction. Martin Van Buren et son cabinet sont dans sa dépendance absolue; ils sont à elle corps et âme, bon gré malgré. C'est donc cette faction qui gouverne, qui nomme ou destitue les fonctionnaires.

Jusques à quand le peuple américain consentira-t-il donc à se soumettre aux insolentes caprices d'une camarilla composée d'hommes sans principes, sans moralité sans patriotisme? Nos frontières, rougissons-ils pas des éloges qu'on nous donne ailleurs et que nous méritons si peu: une faction impuissante en lui à un grand peuple trahit un inexcusable manque d'énergie, nous avons presque dit une absence de patriotisme qui fait peu d'honneur à un peuple libre.

VIRGINIE.

Les principes Whigs ont fait des progrès immenses dans la Virginie depuis les dernières élections présidentielles; il suffit, pour en avoir une idée, de comparer les votes qui furent donnés à cette époque dans le Little Tennessee pour le candidat au congrès Whig et pour celui du parti Van Buren, et ceux qui ont été donnés dans les dernières élections. Hopkins était le candidat whig et conservatif.

	1839.		1836.	
	Hopkins.	George.	Whig.	Loco-foco.
Grayson	652	307	59	377
Russell	461	161	9	385
Wythe	345	193	119	269
Washington	312	460	76	386
Smyth	844	69	76	929
	2014	1189	335	1969

Le Little Tennessee, est ainsi appelé à cause de la similitude d'opinions qui existait entre ce comté et le Tennessee, et par la forte majorité qu'il avait toujour, donnée au général Jackson; mais aujourd'hui, comme l'Etat dont dérive son nom, il a retiré son appui à une administration qu'il a vu ne plus remplir les vœux de la nation.

Nous n'avons encore reçu aucun retour complet des votes populaires, mais d'après les données suivantes il est facile de déterminer pour quel parti sera la majorité. Les votes populaires des 66 comtés connus ont donné en 1836, 31660 votes comptés suit: Whigs 16912 — Van Buren 16683.—Majorité en faveur de Van Buren 2236.—Dans les dernières élections ces comtés donnent 38140 votes savoir: Whigs et conservatifs 19410.—Van Buren 18683; il résulte donc une majorité en faveur de l'opposition de 733 votes.

BONNE PLAISANTERIE.

Les ultra démocrates de New-York ont donné un dîner splendide pour célébrer *leur victoire* dans l'Etat de Virginie. Il paraît que cette singulière et quelque peu ridicule déception, est dûe à la confiance illimitée du parti ultra dans les assertions du *New Era*. Le *New Era* comme on sait a toujours donné la victoire à son parti. Jamais on ne vit ce journal accepter une défaite, et chaque fois qu'il y a quelque part une élection contestée, il ne manque pas d'écrire en tête de ses colonnes victoire en capitales de grandeur colossale. Mais n'est avoir, dire-t-on, plus de zèle que de bonne foi et ce n'est pas une raison pour inspirer tant de confiance. Or vous qui faites cette candide observation, on voit bien que vous n'êtes pas ultra! La maxime des ultra est celle d'Augustin *credo quia absurdum*.

Or le *New Era* avait dit que son parti avait triomphé en Virginie et il a dû être crû de son lecteurs. La banquet donné par suite de cette prétendue victoire n'a donc rien d'étonnant. Et à l'heure qu'il est, les ultra de New-York croient encore avoir la majorité en Virginie, parceque leur organe n'a pas dit le contraire.

Vente de Propriétés au Faubourg Trémé.

☞ Nous sommes invités à appeler l'attention du public à la vente des maisons et terrains de la Compagnie des Architectes, qui doit avoir lieu *aujourd'hui*, à midi, à la Bourse, par le ministère de Mr. P. E. Tricou, encanteur.

La situation avantageuse de ces propriétés, l'importance qu'acquiert chaque jour le district dans lequel elles sont situées, amènent à coux qui feraient des acquisitions, des bénéfices sûrs et prochains.

La récolte de coton s'annonce sous de bons auspices on va même jusqu'à dire qu'elle sera trois plus forte que celle de l'année dernière.

Le 17, à l'heure du matin, les steamers McFarland et Danube se sont abordés près de Walnut Bend, à environ 30 milles au-dessus de Helena (Ark.) Le choc a été tellement fort que le McFarland a sombré en quelques minutes. Tous les passagers se sont sauvés à l'exception de deux, dont un était malade, leurs bagages ont été en grande partie perdus; le Danube en a recueilli une faible partie à 25 milles de là.

L'on pense qu'il sera impossible de rien sauver de la cargaison et du navire.

Nous lisons dans le *Raymond Times*, (Miss.) où 14 de ce mois les noms des personnes suivantes qui ont comparu, sous l'accusation de meurtre ou d'homicide, devant la cour de Circuit du 7me. district judiciaire, savoir:

Wm. HARE.—Déclaré coupable du meurtre de Robert Shard.

JOHN LEWIS.—Déclaré coupable du meurtre de George Watson.

Wm. P. LOCKHART.—Déclaré coupable d'homicide sur la personne de Robert McDaniel.

FRED, nègre esclave.— Accusé d'avoir attaqué Mr. George Coker avec l'intention de le tuer, déclaré coupable.

Wm. Hare, John Lewis et Fred ont été condamnés à la peine capitale, et seront *exécutés à Raymond*, le 5 juillet; Lockhart a été condamné à une amende de mille piastres, à un emprisonnement d'un an, et à être marqué à la main.

Les trois nègres accusés d'être les auteurs de l'incendie de la maison du juge Nicholson ont été acquittés.

TEXAS.

La goélette Henry est arrivée hier en trois jours de Matagorda. Le bateau à vapeur New Castle est parti de ce port le 15, pour Tampico, le Panchartrain était à l'époque du départ de "Henry" après se réparer.

Notre correspondance particulière de Galveston nous informe que le Congrès a été vendu en vente publique pour 26800 D. Mr. R. B. Taylor; nous ne garantissons pas la vérité de ce fait.

Nous lisons dans le Herald de New-York que M. Papineau écrit à Paris l'histoire de la dernière insurrection du Canada.

Un nombre considérable d'ouvriers et de charpentiers sont actuellement occupés dans le chantier de construction de Brooklyn, à préparer les matériaux nécessaires à la construction d'un bateau à vapeur qui doit jauger 2200 tonneaux

Le steamer du E-Unis Poinsett, qui vient d'être à peine radoubé, est parti de Baltimore le 12 pour Norfolk, pour y compléter son armement et y prendre ses équipage. On avise doit se rendre sur les côtes de Floride pour croiser, à ce que dit le journal dont nous extrayons ces détails, avec l'ordre à réprimer les hostilités indiennes.

☞ Une [illegible] considérable se prépare dans les différents quartiers de cette ville, s'est dit hier au "Merchant's Exchange"; dans le but de commander de l'administration des postes le changement de l'heure du départ, de notre ville, de la malle de l'Est, passant par la Mobile. Mr. Sam. S. Peters a été nommé président, et Mr. O. Pritchard, secrétaire.

Après la discussion du but de cette assemblée, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Résolû que dans l'opinion de l'assemblée, il serait plus utile dans l'intérêt public et en même temps plus convenable pour le commerce, que la malle de l'est fut expédiée à 9 heures du matin au lieu de l'être à midi.

Résolû qu'une copie du rapport de cette réunion, signée par le président et le secrétaire, soit transmise à Mr. J. W. Beedlove pour qu'il l'expose à l'administration générale des postes.

SAM. J. PETERS, Président.
R. O. Pritchard, Secrétaire.

TRIBUNAUX ETRANGERS.

COUR DE JUSTICE DE SEMMENFELD (Transylvanie.)

Un enlèvement.

Le seigneur Ladislas Tchetvevachka, ancien major des Schekler-hussards, retiré du service depuis plusieurs années, vivait paisiblement en son château de Tchetvevach, dans le comté de Hermanstadt avec sa femme et des deux filles, Hedvige et Elisabeth. Hedvige, l'aînée des deux sœurs, possédait toutes les qualités du cœur, mais était fort laide; Elisabeth, au contraire, était d'une beauté remarquable; mais elle manquait-elle pas de prétentions. Mais le vieux Ladislas avait par a parole de hussard de Schekler qu'il n'entendrait aucune proposition avant que sa fille aînée fût mariée.

Ladislas avait déjà vingt-trois ans, et il était assez difficile de prévoir quand cette engagerait la parole de son père; car une fille laide ne se trouve guère dans dot, pas plus chez nous qu'en France, et malheureusement il ne restait à cette famille que quelques débris d'une ancienne opulence. Aussi Ladislas fondait-il entièrement sur quelques cinq vieux hussards blanches comme lui sous le harnais, qui étaient une dépense assez onéreuse; mais dans ce pays, où vivent encore toutes les habitudes du moyen-âge, le noble Ladislas ne pouvait se résoudre à renoncer à ses bagnons d'armes.

Dans le mois de février 1838, le jeune baron Bekieli vint visiter les domaines qu'il possède dans les environs du château de Tchetvevach. Il se crut autorisé par le voisinage à venir rendre visite au vieux major. La dame chatelaine reçut le baron Bekieli comme une mère qui a fêtée à marier reçoit d'ordinaire un homme jeune et riche. Mais le vieux major ne fit qu'un très froid accueil au nouveau venu qu'il ne considérait que comme un enfant bâtard de la Transylvanie; non que le baron ne fût le fils légitime du mariage le plus légitime, mais au lieu de conserver le costume transylvanien, de porter fièrement sur l'épaule droite le dolman à tortades d'or, de se coiffer du thabaka à panache, il avait pris le costume allemand. Il portait le vulgaire chapeau à cornes, il détrôit fit le courtisan de S. M. l'empereur d'Autriche, roi de Hongrie, des Etats Lombard-Vénitiens, de Galicie et de Lodomérie, et ce que le cœur transylvanien de Ladislas ne pouvait pardonner, voilà ce qui ne permettait pas à Ladislas de regarder de bon œil le baron de Bekieli, voilà enfin ce qui lui fit prendre en l'égard de son nouveau voisin des manières telles que celui-ci dut s'abstenir de retourner au château de Tchetvevach.

Bekieli, désespéré, mendit dans son domaine la vie plus triste, lorsque plusieurs officiers en congé, tous ses camarades vinrent lui demander l'hospitalité. Ils furent surpris de l'état de tristesse de Bekieli, et, après quelques instans ils eurent enfin la confidence de la cause de son chagrin. Ils le cherchèrent d'abord à le consoler, mais voyant que rien ne pouvait le distraire, ces jeunes gens ne trouvèrent rien de mieux que de lui proposer un enlèvement. Cette proposition effraya d'abord Bekieli. Il aimait ardemment Elizabeth, mais Bekieli l'aimait-elle? Il ne l'avait jamais vue qu'en présence de sa mère et de sa sœur.

Le capitaine Harnischer pensa qu'il serait convenable d'écrire d'abord à la jeune personne. Cet avis obtint la majorité des voix. Harnischer dicta et Bekieli écrivit ce qui suit:

"Belle Elizabeth, autocrate de mon cœur et de mon âme,

"Espérance, on se trompe bien des hommes, et cependant moi je ne vis que par toi! Bekieli, je mets à vos pieds mon amour, ma vie et ma fortune. Votre père veut en vain disposer une barrière infranchissable entre vous et moi. Dites un mot, et cet obstacle disparaîtra. Dites seulement je consens, et vos ennemis, je vous enlèverai de votre prison. Je jure que les cheveux de votre père seront respectés. Un mot de réponse, un mot, ou je meurs! Tout est prêt; je n'attends que votre ordre.

"Baron de Bekieli."

On remit la précieuse épître à une vieille bohémienne, diseuse de bonne aventure, qui avait libre accès au château. Le jour même elle rapportait au jeune baron la réponse ainsi conçu: "Demain, sur le rempart du Grand-Hussard, à trois heures du soir. Que la volonté de Dieu soit faite."

Bekieli était ivre de joie. Le lendemain, à la nuit tombante, une trentaine de cavaliers, composés des amis du baron et d'hommes de leur suite, partirent du château de Bekieli, se dirigeant vers Tchetvevach. Lorsqu'on approcha de ce château, on fit halte. Bekieli s'avança et aperçut bientôt sur le rempart la robe blanche de sa bien-aimée. Bekieli, à l'aide d'une échelle, grimpe avec précaution sur le rempart, reçoit la jeune fille dans ses bras, et, avec le secours de son demoiselle, il la place sur un cheval et l'on reprend en toute hâte la route du château de Bekieli.

On arrive au château et Bekieli conduit respectueusement la jeune fille dans l'appartement qu'il lui a fait préparer. Mais au moment où elle lève son voile pour remercier son chevalier, Bekieli jette un cri de surprise. "C'est Hedvige!!!" Bekieli recule de cette exclamation, mais bientôt il est interrompu par l'arrivée de nouveaux hôtes qu'on n'attendait pas: le major Ladislas et ses hussards se précipitent sabre en main dans la salle; les compagnons de Bekieli se précipitent au devant d'eux et les contiennent. Cependant Bekieli comprend qu'une seule réparation est possible, et il l'offre généreusement. Le vieux Ladislas paraît hésiter entre ce que lui impose l'honneur de sa tête et ce que lui dicte ses répugnances patriotiques contre un bâtard de la Transylvanie. La raison l'emporte enfin, et le soir même Hedvige et Bekieli sont mariés dans la chapelle du château.

Bekieli, cependant, récapitulant ce qui s'était passé, et surtout piqué des plaisanteries de ses camarades, s'aperçut qu'il avait été pris pour dupe, et prétendant qu'il n'avait contracté ce mariage que comme contraint et forcé, et qu'il avait été victime d'une machination infernale, forma une demande en nullité de son mariage, et rendit plainte contre le major et sa femme, contre Hedvige, baronne de Bekieli, contre le capitaine Harnischer, contre les lieutenans Dwatski et Bielsa, contre Aspad, cadet au régiment des hussards hongrois de l'empereur Nicolas, et contre la bohémienne Zelinska.

C'est pour statuer cette plainte que la cour est réunie. Le président interroge d'abord le major.

Ladislas est un vieillard de soixante-dix ans; il porte de longues moustaches blanches; on voit sur son visage la cicatrice d'un large coup de sabre; il est revêtu du costume hongrois.

Le président.—Major, vous avez que le baron Bekieli vous accuse d'avoir agi de supercherie avec lui.

Le major, d'un ton brusque.— Diable de diable! oui, vieux hussard, je n'ai pas besoin d'user de supercherie; je défends l'honneur de ma famille. Jolie question que un bâtard de la Transylvanie, oui, s'il ne l'était entièrement, jamais je n'aurais donné ma fille à ce.... ce fils dégénéré de la Transylvanie.

Mais vous avez forcé le baron Bekieli d'épouser votre fille et—R. Comment! forcé dans ma maison! alors qu'il était cinquante hommes armés avec lui?

Le président s'adresse à la femme du major: Madame, pourriez-vous nous donner quelques explications?—R. Volontiers, monsieur. Le baron Bekieli paraissait désirer de s'allier à notre famille, je savais qu'il voulait enlever la jeune sœur de mes filles, je pensai tout naturellement qu'il s'agissait de l'inter. Au reste, mon mari ne m'en dit rien; seulement il répétait: "Est-ce que je voudrais d'un Allemand pour gendre!" Je regrettais beaucoup qu'il fût dans cette disposition. Vous savez le reste.

Le président présente la lettre remise par le Bohémienne. Partout, dans cette lettre, sur la suscription, on lit le nom d'Hedvige au lieu de celui d'Elisabeth qu'avait écrit le baron. Bekieli assistée ses écrivit vivement contre ce qu'il appelle un faux. Il demande que la lettre soit examinée; elle est, en effet, remise à des experts.

M. le président, s'adressant à Hedvige, baronne de Bekieli.—Madame, voulez-vous nous expliquer comment cette méprise a eu lieu?

Hedvige.—Je ne sais ce que répéter ce qu'a dit ma mère. Je croyais qu'il m'aimait, car je l'aimais, et pendant les quinze jours qui ont suivi notre mariage, il n'a m'a témoigné aucune antipathie.... (Ici la jeune baronne baisse les yeux et rougit.)

L'expert chargé d'examiner la lettre déclare que le nom Hedvige tracé plusieurs fois, soit dans la lettre, soit sur la suscription, est d'une écriture autre que celle de la lettre, et qu'il est facile de voir qu'il y a eu grattage et substitution d'un nom à un autre. Cette déclaration produit une vive impression; tous les yeux se portent sur Hedvige et sur sa mère.

Tout à coup le jeune Aspad, l'un des accusés, demande à donner des explications. C'est moi, dit-il, qui suis l'auteur de cette substitution. J'aimais depuis longtemps Elizabeth Tchetvevachka, et je savais que mon père ne me la donnerait pas avant que Mlle. Hedvige fût mariée.—C'est moi qui suis le coupable.

D. Et vos camarades ont-ils été vos complices?—R. Non, monsieur.

Ces aveux rendant toute prolongation des débats inutile, le public se retire, et après une heure de délibération, l'arrêt est rendu en ces termes:

"Vû que la cérémonie du mariage du baron Jérémie Nicolas de Bekieli et la demoiselle Hedvige Tchetvevachka a été célébrée par devant les témoins, par un prêtre et avec toutes les formes nécessaires.

"Vû que le baron de Bekieli est majeur, qu'aucune contrainte n'a été employée pour l'obliger à ce mariage, et que le mariage a été consommé.

"Reconnaissons le mariage comme bon et valable.

"Vû que Michel Aspad, cadet du régiment des hussards de l'empereur, est coupable, mais que sa jeunesse et les autres circonstances peuvent l'excuser;

"Condamnons Michel Aspad à dix jours de prison et à 3,000 florins (en argent) d'amende.

"Renvoyons absous les autres accusés.

Après avoir subi sa peine, le jeune Aspad a renouvelé ses instances pour obtenir la jeune Elisabeth; mais les susceptibilités du vieux Ladislas avaient été si vivement froissées par ce procès qu'il déclara qu'Aspad enlevât-il sa fille, n'en serait jamais l'épouse.

(*Gazette des Tribunaux*).

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par J. B. Blache, à son magasin d'encan, à 10 heures—Toile d'Irlande.

Par le shérif, à l'encoignure des rues Barrame et Promenade des Tritons—Meubles.

Par P. E. Tricou, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis—Propriété de la compagnie des Architectes, dans le faubourg Trémé.

Par Faucher, à midi, à la Bourse de la Cité—Propriété sur le chemin du Bayou.

Par le même, à la même heure et au même lieu—Propriété dans la rue Dauphine.

Par le même, à la même heure et au même lieu—Esclave.

Par J. A. Beard, à midi, à la Bourse de la Cité—Lots de terre, sur le chemin de Nashville.

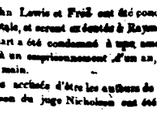

ORDRE DU JOUR.

1o La Légion prendra les armes Jeudi, 4 de Juillet prochain, et se réunira sur la Place d'Armes, en grande tenue, à 6 heures précises du matin pour célébrer l'anniversaire de l'Indépendance des Etats Unis.

2o La revue commencera à 6½ heures, quelque soit le nombre des corps présents sur le terrain.

3o Mr. le major commandant de l'artillerie prendra ses mesures pour obtenir la quantité de munitions nécessaires au service du jour, salute nationaux, &c.

4o La compagnie des Voltigeurs occupera spécialement une demi-heure avant la revue, les portes de la Place-d'Armes, et en fera fermer les grilles.

5o La musique des Canadiens d'Orléans, fera exclusivement le service pendant toute la durée de la parade.

6o Monsieur les officiers supérieurs des corps de toutes armes sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de la rigoureuse exécution des dispositions du présent ordre.

7o Dans cette soleinnité, instituée dans le but de perpétuer le souvenir de l'événement le plus important et le plus glorieux inscrit dans les fastes de notre histoire, tous les corps qui composent la Légion, en rivalisant de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs justifieront de leur dévouement aux institutions qui nous régissent et découvriront un moyen libre à l'estime et à la confiance de leurs citoyens.

Nouvelle-Orléans, le 20 juin 1839.

Le Colonel Commandant
C. CUVILLIER.

Pour copie conforme,
L'Adjudant-Major de la Légion,
G. MASSIEU.

RAPPORT COMMERCIAL DE L'ABEILLE.—N.-ORLEANS SAMEDI 22 JUIN.

PRIX COURANT EN GROS

ARTICLES.	De	A	Remarques
TOILE d'emballage par pièce de 50 aunes	28	— 32	
Id. d'Hollande	15	— 18	b. demi
Id. d'Allemagne	15	— 18	
CORDE d'emballage par lb.	9	— 10	
Id. d'Osnaburg			
BISCUIT par quintal			
Pilot	7	—	
Farine	6	—	
CIRE par lb.			
Blanche			
Jaune			
BOUTEILLES par douzaine			
Pressées, à vin	6	—	
Anglaises porter	8	— 8 00	
COTON, par lb.			
Le Mobile, bon à bien	15	— 16	
Id. première qualité	16	— 17	dernière nouvelle
Id. seconde	14	— 15	
Id. troisième	12	— 13	
Id. ordinaire	10	— 11	
Id. Texas, première qualité		— 11	
Id. seconde		— 10	
Id. ordinaire		— 9	
CAFE, par lb.			
Java	14	— 16	
Cuba, bon à beau vert	11	— 12½	
Id. inférieur à moyen	9½	— 11	bonne demande
Rio	9	— 11	
Laguyra	10	— 11	
CHARBON de vaisseau, à la mesure			
Liverpool, crivel			
Cannel, par tonneau	0 00	— 0 75	
de Pittsburg	37	— 70	
CHANDELLES par lb.			
Moule de bougie N. Bedford			
Id. de Nantucket	44	— 46	rare
Suif	10½	— 11	
BROUSSES par douzaine			
Velours	7	— 8	
Cangouan	12	— 4	
FARINE, par baril	5 00	— 5 50	vente
POISSON, par baril			
Maquereaux No 1	15 00	15 50	
Id. 2	14 00	14 50	
Id. 3	9 00	9 50	Ventes
Harengs en caisse	20	— 25	
Morue	1 75	— 2	
FRUIT par boîte			
Raisins en grappe	1 50	1 75	calme
Id.	1 00	— 1 25	
Figues par lb.	10	— 12½	
Pêches, à la boîte	1 50	— 1 75	
Amande coque, moelle d'abr.	12	— 12½	Peu
Id. dure		— 6	
GRAINS par baril			
Maïs en épis	62½		
Riz crû, par boisseau	65	— 80	
Avoine	45	— 50	
Pois blanc de Id.	9 00	10	
Id. rouge	08		ventes
SAGE, en pâte sèche à grand	—	— 14	
POUDRE à canon de Dupont			
1 FF, par baril de 25 lb.	6	—	vente
Canisier, par baril de 25 lb.	3	—	
Carabine en quarts de bar.	3	—	
POIS, par 100 lb.		— 1 25	ventes
PEAUX par lb.			
Mexicain	10	— 11	bonne demande
Sèches	7	— 8	
Salé sèches	5½	— 6	
Salé mouillé	4	— 5	ventes peu
PLOMB par lb.			
Saumon, par 100 lb.	4½	—	
Bar, par 100 lb.	7	—	
CHAUX, par baril			
Thomaston	2 50		2 75 déb.
Rockland			
SOUDE, par lb.			
Pin blanc du Nord	20	— 25	
Id. du Sud			
Douvas à pipe, n. 1, 2 100	40	—	
Id. 2			
MELASSES par gal.	31	— 33	ventes rare
Pitcaine, à vin	23	— 25	
Anglaise porter			
COTON, à Liv.	7½	— 7¾	
A Havre			
HUILE par gallon			
Baleine pêcherie du Nord	1 45	— 1 50	
Id. en sinomme	1 40	— 1 45	
Id. du Sud	1 40	—	
Baleine	1 10		
Lin	1 00	— 1 07	ventes
Olive	1 00	— 1 10	
de pin pure	6 00	— 6 00	
PROVISIONS, par lb.			
Bœuf, Mess	15 00	17 00	
Prime	12 00	13 00	
Port, prime	23 00	23 00	
Mess	30 00	31 00	
Mess O.	19	—	
Prime	16 00	16 00	déb. modéré
Prime O.	15 00	14 00	
Jambon de pore	9	— 9½	
Jambon de Bœuf	10	— 10½	
Sous enveloppe	11	— 12	
Plat-côtes	7½	— 10	
Épaules	7½	— 8	

ARTICLES.

ARTICLES.	De	A	Remarques
PROVISIONS.			
Graisse	8	— 9	
Beurre de Goshen par lb.	20	— 22	b. demi
Id. d'Isigny	18	— 20	
Fromage	7	— 8	
Id. en forme glacée	14	— 16	
Jambon de tierce, par lb.	9	— 10	
PEINTURE, par boîte de 25 lb.			
Américaine	2 37	2 75	
Anglaise n° 1	1 75	1 80	
Id. n° 2	1 50	1 60	
Brune espagnole	4	— 5	
RIZ, par lb.	4 50	— 5 00	vente
SUCRE, par lb.			
Le bon à beau	4	— 6½	
Commun à moyen	6	— 6½	
Sur plantation	6	— 7	
Havane blanc	10	— 14	
Id. brun	8	— 9	
TABAC en feuille par lb.			
Virginie, assorti	4	— 12	b. demi
Id. de Virginie	2	2 00	
Id. de Kentucky	3 00	0 00	non demi
Id. de Missouri	2 25	— 0 00	
Gros	55	— 70	
Spa Turques, par boisseau			
SEL FRITS, par sac			
Eau de vie de Champagne	1 75	— 2	
Id. Bordeaux	1 45	— 1 50	
Id. Amérique	65	— 70	
Genièvre de Hollande	1 15	— 1 20	
Id. Amérique	50	— 55	
Whiskey ordinaire	48	— 54	baisse de demande
Id. Bourbon	53	— 54	
Rum de la Jamaïque	1 25	— 1 30	
Id. de la Pointe à Pitre	45	— 50	
Id. de la Martinique	45	— 50	
Id. de Puerto Rico	45	— 50	
Id. de Santa Cruz			
Id. de Cuba			
Id. de la Nouvelle-Orléans			
Id. de la Louisiane	40	— 45	
Id. de la Pointe à Pitre			
Id. de la Martinique			
Id. de la Jamaïque			
Id. de Santa Cruz			
Id. de Puerto Rico			
Id. de Cuba			
Id. de la Nouvelle-Orléans			
Id. de la Louisiane	